

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



F

BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 3 de l'ordre du jour

CX/CF 08/2/3 - Add. 1

Février 2008

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Deuxième session

La Haye (Pays-Bas), 31 mars – 4 avril 2008

QUESTIONS DÉCOULANT DES AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES

Présenté par l'Agence internationale de l'énergie atomique¹

PROJET DE RECHERCHE COORDONNÉE SUR LES APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE RADIOTRAÇAGE ET RADIODOSAGE À L'ANALYSE DES RISQUES EN SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS DE LA MER

Introduction

1. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) encourage et accompagne la conduite et l'application pratique de recherches sur les utilisations pacifiques de l'énergie atomique dans le monde de façon à favoriser l'échange d'informations scientifiques et techniques. Les activités de recherche coordonnée de l'AIEA visent à stimuler et coordonner les recherches entreprises par des scientifiques dans les États Membres de l'AIEA dans certaines disciplines nucléaires. Ces activités sont normalement exécutées par le biais de projets de recherche coordonnée (PRC) dans le cadre desquels des organismes de recherche d'États Membres développés et en développement collaborent sur des thèmes de recherche. Les recherches en question encouragent l'acquisition et la diffusion de connaissances et de technologies nouvelles par le recours aux techniques nucléaires et isotopiques dans les divers domaines couverts par le mandat de l'AIEA.
2. Les résultats des recherches, produits dans le cadre de projets durant de trois à cinq ans, sont à la libre disposition des États Membres et de la communauté scientifique internationale du fait de leur diffusion dans les publications scientifiques et techniques de l'AIEA et dans des revues scientifiques nationales ou internationales. Lorsque cela est possible et utile, les connaissances acquises dans le cadre d'un PRC servent à améliorer la qualité des projets exécutés pour le compte d'États Membres au titre du programme de coopération technique de l'AIEA.
3. L'AIEA cherche à stimuler, par l'intermédiaire de ses activités de recherche, le progrès des sciences et des techniques nucléaires dans les pays en développement. Les projets amènent des pays en développement et des pays développés à travailler ensemble sur le même thème de recherche, et aident les pays à mettre en commun et à utiliser les connaissances et l'expérience acquises. Les techniques nucléaires et isotopiques peuvent souvent fournir des solutions uniques et à moindre coût aux problèmes qui se posent, et la recherche peut ainsi faire une différence essentielle dans la vie quotidienne des gens, apporter une contribution dans les domaines où les besoins humains sont les plus grands et promouvoir les objectifs du développement durable.

¹ Document préparé par l'AIEA et sous sa responsabilité.

Contexte

4. Les techniques de radiotraçage et radiodosage sont particulièrement utiles pour obtenir des informations sur la biocinétique et le transfert par la chaîne alimentaire de métaux et de toxines chez les organismes marins, y compris ceux qui sont consommés par l'homme. Ces informations pourraient être mieux liées aux analyses sur lesquelles reposent les décisions de gestion en fonction des risques en ce qui concerne l'évaluation de la sécurité sanitaire des produits de la mer commercialement importants destinés à la consommation humaine.

5. À l'appui de ces objectifs, l'AIEA a lancé un projet de recherche coordonnée sur les applications des techniques de radiotraçage et radiodosage à l'analyse des risques en sécurité sanitaire des produits de la mer. On pense que cette recherche pourrait aboutir à la fixation de niveaux maximaux, dans les produits de la mer, pour les contaminants déjà évalués (plomb, cadmium) ainsi que pour les contaminants qui n'ont pas encore été évalués (prolifération d'algues toxiques, polluants organiques persistants et autres toxines) par le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JEFCA) et la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius.

6. Le PRC a réuni des laboratoires de recherche ayant les capacités requises qui, en tant que membres de groupes plus larges, axent, ou ont l'intention d'axer, leurs travaux sur les applications des techniques de radiotraçage et radiodosage à l'obtention et à l'évaluation d'informations sur la biocinétique et le transfert par la chaîne alimentaire de métaux et de toxines chez les organismes marins, en particulier ceux qui sont consommés par l'homme. Les bénéfices immédiats pour les divers groupes comprennent une assistance de l'AIEA et de la FAO pour améliorer les compétences des laboratoires en ce qui concerne les exigences spécifiques du projet et la possibilité d'interagir avec des groupes travaillant sur des problèmes comparables dans des environnements différents.

Objectifs du projet de recherche coordonnée

7. L'objectif général du PRC est de produire des données sur les contaminants prioritaires dans les organismes marins en ce qui concerne la consommation humaine, la vente et l'exportation, et d'évaluer l'application et la pertinence de ces données expérimentales pour la gestion de ces contaminants dans les produits de la mer. Les résultats de ces études pourraient être mieux liés aux analyses sur lesquelles reposent les décisions de gestion en fonction des risques en ce qui concerne l'évaluation de la sécurité sanitaire des produits de la mer commercialement importants destinés à la consommation humaine. Les objectifs particuliers du PRC sont notamment :

- Intégrer les recherches actuelles sur les applications des techniques nucléaires à l'étude de la bioaccumulation et du transfert par la chaîne alimentaire des contaminants dans les produits de la mer avec les décisions de gestion en fonction des risques en ce qui concerne l'évaluation de l'adéquation de ces produits pour la consommation humaine et le commerce ;
- Recenser clairement les besoins en données scientifiques sur la bioaccumulation des contaminants prioritaires dans les produits de la mer en établissant des liens avec les organismes internationaux de normalisation ;
- Produire des données qui soient utiles pour la gestion des contaminants dans les produits de la mer par l'application des techniques de radiotraçage et radiodosage et de techniques nucléaires connexes ;
- Établir une liste de laboratoires/pays/experts dans les différents domaines d'analyse (représentation par zones géographiques et organismes).

Activités du projet de recherche coordonnée

8. Une *réunion de consultants sur les applications des techniques de radiotraçage et radiodosage à l'analyse des risques en sécurité sanitaire des produits de la mer* a eu lieu aux Laboratoires de l'environnement marin de l'AIEA à Monaco du 25 au 27 septembre 2006 afin de mieux définir les objectifs et la portée des activités du projet de recherche coordonnée. Entre autres décisions, les consultants se sont mis d'accord sur la nécessité de concentrer les recherches sur des combinaisons spécifiques sélectionnées de contaminants et de produits de la mer lorsque que le commerce international de ces biens à haute valeur est entravé. Il a été noté que cette décision reposait sur la constatation que certaines espèces accumulent des

contaminants jusqu'à des niveaux très élevés. Les consultants ont aussi formulé les recommandations spécifiques ci-après en ce qui concerne les activités supplémentaires nécessaires pour atteindre les objectifs du PRC :

- Il faudrait mettre l'accent sur une catégorie spécifique de contaminants (phycotoxines ou métaux toxiques) correspondant à un produit de la mer majeur de façon à faire des observations et des mesures concernant :
 - Les toxines et ciguatoxines paralysantes contenues dans les mollusques et crustacés exposés aux proliférations d'algues toxiques ;
 - La présence de cadmium dans les huîtres, les coquilles Saint-Jacques et les céphalopodes ;
- Les données devraient être produites sur la base du Système mondial de surveillance continue de l'environnement (GEMS/FOOD) ;
- Les recherches devraient tenir compte des Principes en matière d'analyse des risques et de la Politique en matière d'évaluation de l'exposition aux contaminants et aux toxines présents dans les aliments ou groupes d'aliments appliqués par le Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments ;
- Les recherches devraient tenir compte des études pertinentes en cours sur la bioaccumulation des contaminants par les organismes marins, y compris des éléments tels que :
 - Les fermetures/réouvertures de pêcheries ;
 - Les espèces d'aquaculture et la répartition géographique des installations d'aquaculture, sur la base des caractéristiques de bioaccumulation pour différentes espèces et différents habitats ;
 - L'évaluation sur la base des risques des contaminants dans les produits de la mer ;
 - La biodisponibilité des contaminants dans les tissus d'organismes marins pour les consommateurs humains ;
 - Les lacunes des connaissances sur la bioaccumulation des contaminants.

9. Suite à la réunion de consultants, la première réunion de coordination de la recherche du *projet de recherche coordonnée sur les applications des techniques de radiotraçage et radiodosage à l'analyse des risques en sécurité sanitaire des produits de la mer* s'est tenue aux Laboratoires de l'environnement marin de l'AIEA à Monaco du 20 au 23 novembre 2007. Compte tenu des objectifs du PRC, ainsi que des autres résultats de la réunion de consultants, les participants à la première réunion de coordination de la recherche ont décidé que des approches plus quantitatives et systématiques étaient nécessaires pour répondre aux besoins en données en vue de l'analyse des risques, y compris par l'intermédiaire du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JEFCA) et d'autres organismes d'experts/consultants. Il a été décidé que ces données devraient comprendre des informations sur l'identification et la caractérisation des dangers, l'évaluation de l'exposition, la caractérisation et l'évaluation des risques et l'application de diverses options de gestion des risques, y compris la possibilité d'autres contrôles et examens.

10. La réunion de coordination de la recherche a en outre décidé que des recherches spécifiques devraient :

- Porter sur la présence de cadmium dans les huîtres, les coquilles Saint-Jacques et les céphalopodes, y compris la contamination par le rayonnement de fond naturel et les expositions liées à des tissus comestibles spécifiques ;
- Porter sur les toxines et ciguatoxines paralysantes contenues dans les mollusques, crustacés et poissons exposés aux proliférations d'algues toxiques, y compris l'application de programmes de surveillance et des techniques de radiotraçage ;
- Comprendre l'application des techniques de radiotraçage et radiodosage et l'utilisation des matières marines de référence de l'AIEA aux fins d'assurance de la qualité, notamment pour l'établissement de données de référence ;
- Comprendre des évaluations des risques basées sur des espèces d'aquaculture et/ou marines spécifiques, en tenant compte notamment de leur répartition géographique et des caractéristiques de bioaccumulation pour différentes espèces et différents habitats ;

- Comprendre des évaluations des risques sur la spéciation cellulaire et la biodisponibilité (y compris in vitro) de contaminants dans des tissus comestibles spécifiques d'organismes marins faisant l'objet d'un commerce international et destinés à la consommation humaine ;
- Comprendre des évaluations des risques pour diverses interfaces entre les aliments, les sédiments et l'eau, en prenant notamment en compte les concentrations de contaminants dans ces sources.